



Visite médicale par l'employeur

Par **Nounouchh**, le **01/05/2020** à **01:55**

Bonsoir

Je suis embauchée depuis plus de 2 ans en tant qu'auxiliaire de vie et reconnue travailleuse handicapée A ce jour n'ai eu aucune convocation de visite médical

A ce jour mon état de santé s'est malheureusement aggravé

De plus mon patron ne m'a toujours pas payé mes congés de Mai Octobre et décembre 2019 ainsi que les 4 jours dû au décès de mon père survenu en 2018

Je vous prie d'agréer Monsieur l'expression de mes salutations distinguées

Anne

Par **carolinedenambride**, le **01/05/2020** à **09:45**

Bonjour,

Il convient de lui adresser un recommandé afin de lui rappeler ses diverses obligations.

A défaut, saisir le Conseil de Prud'hommes, en référé.

Très cordialement,

Me Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON

<http://denambride-avocat.com/>